

**PIERRE & VACANCES TOURISME EUROPE**  
**Société par Actions Simplifiée au capital de € 52.590.405**  
**divisé en 3.506.027 actions de € 15**  
**Siège social : L'Artois - Espace Pont de Flandre**  
**11, rue de Cambrai (75947) PARIS CEDEX 19**  
**417 582 301 RCS PARIS**

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT**  
**SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle pour vous rendre compte des résultats de l'activité durant l'exercice social clos le 30 septembre 2018, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Le Cabinet Grant Thornton et le Cabinet Ernst & Young et Autres, Commissaires aux Comptes, vous donneront dans leur rapport toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la législation en vigueur.

**ACTIVITE DE LA SOCIETE**

La société Pierre & Vacances Tourisme Europe a poursuivi son activité de holding dans le cadre de son objet social.

A ce titre, elle a perçu les dividendes ou quotes-parts de résultat associés à ses participations d'un niveau sensiblement équivalent à celui de l'exercice écoulé mais a dû procéder à des dépréciations des titres de la plupart de ses filiales.

**EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE**

En date du 26 décembre 2017, Pierre & Vacances Tourisme Europe a consenti un abandon de créance de € 450.000 au profit de sa filiale, la société Pierre & Vacances Italia S.r.L.

En date du 28 février 2018, Pierre et Vacances Tourisme Europe a consenti un abandon de créance de € 590.000 au profit de sa filiale, la société S.E.T. Pierre et Vacances España, S.L.

En date du 25 septembre 2018, Pierre & Vacances Tourisme Europe a consenti un prêt participatif de € 2.500.000 à sa filiale, la société S.E.T. Pierre et Vacances España, S.L.

## **EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Aucun événement important particulier n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

## **ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

Au cours de l'exercice écoulé, et au vu de son secteur d'activité et de son objet social, la société n'a pas mené d'actions en matière de recherche et de développement.

## **SITUATION DE LA SOCIETE A LA DATE DU PRESENT RAPPORT ET PERSPECTIVES**

Au cours de l'exercice 2018/2019, la société Pierre & Vacances Tourisme Europe poursuivra son activité de holding et continuera à gérer ses diverses participations en lien avec l'activité touristique en Europe.

## **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Le tableau de l'annexe des comptes annuels vous donnera toutes informations concernant les filiales et les participations de notre société.

Conformément à l'article L. 233-6 du Code de commerce, nous vous informons qu'au cours de l'exercice 2017/2018, la société Pierre & Vacances Tourisme Europe n'a ni pris ni cédé de participation significative.

## **SOCIETES CONTROLEES**

Au 30 septembre 2018, Pierre & Vacances Tourisme Europe contrôlait au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce les sociétés suivantes :

- PV-CP Distribution, à hauteur de 100 %,
- PV-CP Holding Exploitation, à hauteur de 100 %,
- PV-CP Gestion Exploitation, à hauteur de 100 %,
- Maeva Holding SAS, à hauteur de 100 %,
- Société d'Exploitation Touristique Pierre & Vacances Guadeloupe, à hauteur de 100 %,
- Société d'Exploitation Touristique Pierre et Vacances Martinique, à hauteur de 100 %,
- SNC Société Hôtelière de l'Anse à la Barque, à hauteur de 100 %,
- Sociedad de Explotación Turística Pierre & Vacances España SL, à hauteur de 100 %,
- Pierre & Vacances Italia Srl, à hauteur de 99 %,
- PV Exploitation Belgique, à hauteur de 98 %.

## CAPITAL SOCIAL

Au 30 septembre 2018, le capital social s'élève à € 52.590.405 et est divisé en 3.506.027 actions de € 15 chacune, détenues à hauteur de 3.506.021 actions par la société Pierre et Vacances.

Nous vous rappelons qu'aucune modification n'est intervenue dans la répartition du capital de Pierre & Vacances Tourisme Europe au cours de l'exercice écoulé.

En date du 22 novembre 2018, Monsieur Thierry Héllin a cédé à la société Pierre et Vacances une action de Pierre & Vacances Tourisme Europe.

## PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

L'exercice dont les comptes vous sont présentés a une durée de 12 mois ; il a débuté le 1<sup>er</sup> octobre 2017 et s'est clôturé le 30 septembre 2018.

Les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

## COMMENTAIRES SUR LES ETATS FINANCIERS

Les comptes annuels de votre société comprennent : le bilan social, le compte de résultat et l'annexe, dans laquelle vous trouverez les informations complémentaires.

Vous trouverez, ci-joint en annexe, le bilan et le compte de résultat de votre société au 30 septembre 2018.

## PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir une perte de <€ 14.507.328,58> que nous vous proposons d'affecter intégralement au poste report à nouveau.

Après cette affectation, les capitaux propres de la société seront répartis de la façon suivante :

- Capital social .....	€ 52.590.405,00
- Primes d'émission, de fusion, d'apport .....	€ 171.705.071,90
- Réserve légale .....	€ 2.467.908,09
- Réserves réglementées .....	€ 112.280,34
- Report à Nouveau .....	<€ 75.699.166,32>
	<hr/>
Total des capitaux propres.....	€ 151.176.499,01

**Rappel des dividendes antérieurement distribués**

Conformément aux dispositions de l'Article 243 bis du C.G.I., il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

**Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge, au plan fiscal, de dépenses non déductibles au regard de l'article 39-4 du même code.

**CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels.

**CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Au cours de l'exercice écoulé, la société n'a conclu aucune convention donnant lieu à application de l'article L. 227-10 du Code de Commerce.

Vos Commissaires aux Comptes en ont été informés.

**INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT**

En application des dispositions de l'article L. 441-6-1 du Code de Commerce, sont annexées au présent rapport de gestion, les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients.

\* \* \*

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

**Le Président**



1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2018

Désignation de l'entreprise : PIERRE & VACANCES TOURISME EUROPE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12  
 Adresse de l'entreprise : 11 rue de Cambrai - 75947 PARIS Cédex 19 Durée de l'exercice précédent 12  
 Numéro SIRET 4 1 7 5 8 2 3 0 1 0 0 8 4 8 si déposé néant, cochez la case :  \*

				Exercice N clos le, 30/09/2018			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORÉES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
		Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	18 853 660,00	437 044 144,84	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG	2 500 000,00	2 500 000,00	
		Autres immobilisations financières *	BH	BI			
		<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>458 397 804,84</b>	<b>BK</b>	<b>18 853 660,00</b>	<b>439 544 144,84</b>
		ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
En cours de production de biens	BN			BO			
En cours de production de services	BP			BQ			
Produits intermédiaires et finis	BR			BS			
Marchandises	BT			BU			
CRÉANCES	DIVERS		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
			Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	6 373,00	
			Autres créances (3)	BZ	CA	30 233,71	30 233,71
			Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
			Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE		
Disponibilités	CF	CG	1 012,38	1 012,38			
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI					
<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>37 619,09</b>	<b>CK</b>		<b>37 619,09</b>		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>458 435 423,93</b>	<b>IA</b>	<b>18 853 660,00</b>	<b>439 581 763,93</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail ;		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an ;	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

**2 - BILAN PASSIF avant répartition**

**DGFIP N° 2051 2018**

Désignation de l'entreprise : PIERRE & VACANCES TOURISME EUROPE

Néant  \*

			Exercice N		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) *	(Dont versé : 52 590 405,00)	<b>DA</b>	52 590 405,00	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		<b>DB</b>	171 705 071,90	
	Écarts de réévaluation (2) *	(dont écart d'équivalence : <b>EK</b> )	<b>DC</b>		
	Réserve légale (3)		<b>DD</b>	2 467 908,09	
	Réserves statutaires ou contractuelles		<b>DE</b>		
	Réserves réglementées (3)*	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours : <b>B1</b> )	<b>DF</b>	112 280,34	
	Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <b>EJ</b> )	<b>DG</b>		
	Report à nouveau		<b>DH</b>	(61 191 837,74)	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		<b>DI</b>	(14 507 328,58)	
	Subventions d'investissement		<b>DJ</b>		
	Provisions réglementées *		<b>DK</b>		
	<b>TOTAL (I)</b>			<b>DL</b>	151 176 499,01
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs		<b>DM</b>		
	Avances conditionnées		<b>DN</b>		
	<b>TOTAL (II)</b>			<b>DO</b>	
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques		<b>DP</b>	10 601 310,00	
	Provisions pour charges		<b>DQ</b>	836 782,00	
	<b>TOTAL (III)</b>			<b>DR</b>	11 438 092,00
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles		<b>DS</b>		
	Autres emprunts obligataires		<b>DT</b>		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		<b>DU</b>		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )		<b>DV</b>	276 194 796,24	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		<b>DW</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		<b>DX</b>	331 373,00	
	Dettes fiscales et sociales		<b>DY</b>		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		<b>DZ</b>	441 000,00	
Autres dettes		<b>EA</b>	3,70		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		<b>EB</b>		
<b>TOTAL (IV)</b>			<b>EC</b>	276 967 172,94	
	Écarts de conversion passif *	<b>(V)</b>	<b>ED</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			<b>EE</b>	439 581 763,95	
<b>RENVIS</b>	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	<b>IB</b>		
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	<b>IC</b>	
			Écart de réévaluation libre	<b>ID</b>	
			Réserve de réévaluation (1976)	<b>IE</b>	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	<b>EF</b>		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	<b>EG</b>	276 967 172,94		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	<b>EH</b>			

### 3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2018

Désignation de l'entreprise : PIERRE & VACANCES TOURISME EUROPE

Néant  \*

		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
		FA	FB	FE	FH	FC	FF	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *							
	Production vendue <span style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">{</span> biens *	FD		FE		FI		
		FG		FH		FI		
	services *							
	<b>Chiffres d'affaires nets *</b>	FJ		FK		FL		
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	330 310,83	
	Autres produits (1) (11)					FQ	300 000,01	
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	630 310,84	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	337 604,45	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	151,00	
	Salaires et traitements *					FY		
	Charges sociales (10)					FZ	(20 361,40)	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations <span style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">{</span> - dotations aux amortissements *					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	0,35	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	317 394,40	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	312 916,44	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	8 096 484,40	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	8 096 484,40	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	17 086 440,00	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 830 289,42	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	22 916 729,42	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(14 820 245,02)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	(14 507 328,58)	

## 4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2018

Désignation de l'entreprise : <u>PIERRE &amp; VACANCES TOURISME EUROPE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
		<b>Exercice N</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN
		(14 507 328,58)
<b>RENOIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX
	(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD
	(9) Dont transferts de charges	A1
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	
obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
TOTAL GENERAL		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
TOTAL GENERAL		

© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

\* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2052 - NOT



## PVTE SA

Factures reçues et émises non réglées  
à la date de clôture de l'exercice  
dont le terme est échu

Date de clôture : 30 septembre 2018

Montants en milliers d'euros	Article D.1-1° : Factures reçues non réglées la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Article D.1-2° : Factures émises non réglées la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Total (1 jour et plus)	
	0 jours (indisaff)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	90 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jours (indisaff)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours		90 jours et plus
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>												
Nombre de factures concernées	1					3	1					0
Montant total des factures concernées TTC	1	3		2		5	6					
Montant du montant total des achats de l'exercice HT	338											
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice HT	0%	1%	0%	1%		1%	0%					0%
Montant chiffre d'affaires l'exercice HT	5											
Pourcentage du chiffre d'affaires l'exercice HT	120%						0%					0%
<b>(B) Factures exclues de (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
Nombre de factures exclues	néant											
Montant total des factures exclues TTC	0											
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 443-1 du code de commerce)</b>												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels <input checked="" type="checkbox"/> Délais légaux					<input type="checkbox"/> Délais contractuels <input checked="" type="checkbox"/> Délais légaux						